



insieme

Genève



Rapport d'activités 2010

Photo de couverture: Coralie Bondallaz et Ariane Bamert

Sommaire

1. Rapport de la présidente	2
insieme-Genève en quelques chiffres	5
Organigramme de l'association	5
2. Séjours de vacances	6
Prestations ayant pour but de soutenir et promouvoir la réadaptation des personnes handicapées	
3. Travail de fond	10
Les représentations officielles	10
Les représentations institutionnelles	11
4. Relations publiques	14
5. Manifestations et conférences	16
6. Information et accompagnement	18
Les groupes de travail	18
Le conseil aux familles	22
7. Gestion de l'association et administration	24
Rapport de la secrétaire générale	24
Colonie de Genolier	27
Service de relève	27
Recherche de fonds	28
8. Comptes de bilan et de pertes et profits	30
Rapport financier	38
Remerciements	41
Les acteurs d'insieme-Genève	42

1. Rapport de la présidente

Chères et chers membres, ami-e-s et partenaires d'insieme-Genève,

Hâte-toi lentement!

Telle semble être la stratégie qui préside aux évolutions dans notre canton... En effet, au moment d'écrire ces lignes, je constate chaque année combien il faut du temps pour voir les projets aboutir...

Ainsi, par exemple, en est-il de l'ouverture d'une «structure intermédiaire» offrant une prise en charge tant socio-éducative que médico-thérapeutique aux personnes handicapées par une déficience intellectuelle et par des troubles importants du comportement. Depuis plus de 4 ans, notre association œuvre en faveur de l'ouverture d'une telle structure devant permettre aux personnes concernées de quitter l'hôpital psychiatrique. Courant 2008, un groupe de travail mandaté par le Conseil d'État définissait les contours du projet et les conditions nécessaires à sa réalisation. Validé par les autorités, son rapport est toujours en attente d'une concrétisation, faute d'avoir pu trouver le lieu adéquat pour cette structure. Toutefois, dans l'attente, il a été décidé de mettre à disposition 6 places dans la nouvelle résidence de Thônex 2 et de faire gérer les programmes adaptés à cette population conjointement par les EPI et l'Unité de psychiatrie du développement mental des HUG. Que ce soit au niveau du lieu, peu adapté aux besoins des personnes concernées, ou du nombre de places, la solution proposée ne répond donc pas encore aux besoins déterminés en la matière. Néanmoins, il faut saluer l'élément novateur pour Genève, à savoir permettre à du personnel tant socio-éducatif que médico-thérapeutique de travailler ensemble dans une institution. Notre association va donc suivre avec attention les premiers pas de cette nouvelle institution, tout en poursuivant énergiquement son action en faveur de l'ouverture la plus rapide possible de la structure intermédiaire...

En ce qui concerne la scolarisation des enfants, la loi sur l'intégration des mineurs handicapés ou à besoins spéciaux a été acceptée par le Grand Conseil en 2008... mais son règlement d'application n'a toujours pas été adopté! Quant à la commission consultative de l'intégration prévue par cette loi, son président a été désigné depuis plus d'une année, ses membres apparemment déjà choisis ...mais, début 2011 elle ne s'était pas encore réunie!

Ces quelques exemples montrent une fois de plus combien le rôle d'insieme est essentiel: si notre association ne jouait pas un rôle d'aiguillon, on peut se demander ce qui se passerait! En effet, malgré les manques encore décelés ici ou là, un réseau

globalement de qualité a été mis en place dans notre canton depuis un demi-siècle. Ce réseau doit beaucoup à l'implication des associations de parents et, notamment, d'insieme. Or, depuis quelques années, Il faut constater que le contexte budgétaire n'est pas simple¹ et que les besoins sociaux vont en augmentant, engendrant des coûts supplémentaires pour le canton. Quelques signaux récents nous ont montré qu'il sera plus que jamais nécessaire à l'avenir de rappeler encore et toujours quels sont les besoins particuliers des personnes mentalement handicapées. La qualité des prises en charge, tant pour les mineurs que pour les adultes, est donc un des objectifs prioritaires de l'association pour les années à venir.

Ainsi, notamment en ce qui concerne les enfants, il reste encore à faire. A titre d'exemple, la question récurrente depuis au moins une vingtaine d'années de la prise en charge des enfants autistes ou présentant des troubles importants du comportement reste problématique à Genève. Faute de places adaptées, nombre de familles sont obligées de placer leur enfant en internat dans un autre canton et la situation ne va pas en s'améliorant². Ne serait-il pas temps d'ouvrir à Genève (au moins!) une institution répondant aux besoins de ces enfants, en termes de types de prises en charge comme d'horaire (internat)?

Dans le domaine de l'intégration scolaire également, en lien avec l'application de la nouvelle loi, de nombreuses questions restent en suspens...

Concernant les mineurs, une bonne nouvelle néanmoins: en collaboration avec la FéGAPH et les autres associations de parents, insieme réclamait depuis quelques années plus de moyens pour les traitements de logopédie en individuel. Or, dans le cadre des travaux du Grand Conseil, j'ai proposé une augmentation de CHF 300'000.- du budget cantonal consacré à ces traitements, augmentation qui a été acceptée par la majorité des députés!

Parmi les points positifs à relever cette année, il faut également se réjouir de constater que la question de la colonie de Genolier a été «réglée». En effet, malgré une gestion rigoureuse et une forte augmentation de la fréquentation du bâtiment, la colonie ne peut être auto-suffisante sur le plan financier. Après la période 2006-2009, où ce déficit avait été couvert par la Fondation les Corbillettes, nous étions en attente d'une solution «définitive». Nous sommes donc très contents que le canton ait décidé d'augmenter dès 2011 la subvention qu'il nous accorde de CHF 50'000.- afin de combler le déficit lié à la colonie!

¹ Je pense, par exemple, à la nouvelle répartition des charges entre les cantons et la Confédération (RPT).

² Pour ne prendre qu'un exemple, 13 enfants genevois étaient placés en 2010 à Perceval, dans le canton de Vaud! Auxquels il faut rajouter ceux qui se trouvaient dans d'autres institutions, notamment sur Vaud et Fribourg.

Reste que la question de nos finances – et donc de la pérennité d'insieme – devra également être une de nos priorités à l'avenir: même si l'association est gérée avec rigueur (nos frais administratifs diminuent!), nous perdons chaque année de l'argent. N'oublions pas que notre subvention fédérale est bloquée depuis 1998 alors que nos prestations sont quantitativement plus importantes (séjours de vacances, conseil aux parents) et que leurs coûts sont allés en augmentant.

Pour terminer ces lignes, je souhaiterais remercier tant nos partenaires que celles et ceux qui font insieme, qu'ils soient bénévoles ou professionnels. Même s'ils doivent bien souvent savoir faire preuve d'une dose de patience et de ténacité à toute épreuve, par les temps qui courent, leur engagement est plus que jamais indispensable!

Anne Emery-Torracinta
Présidente



Séjour à Anzère, août 2010

insieme-Genève en quelques chiffres

616 membres actifs parents et amis, dont

548 membres parents et

68 membres amis.

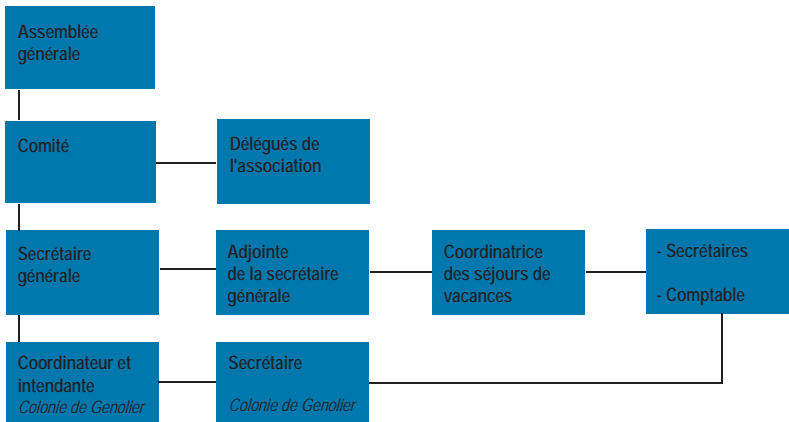
23 nouveaux membres parents se sont inscrits en 2010.

496 membres soutien.

1985 contacts.

La différence entre les chiffres 2009 et 2010 (essentiellement au niveau de la baisse des membres soutien) tient au fait de la mise à jour de notre fichier entamée en 2009.

Organigramme de l'association



2. Séjours de vacances

Commission séjours de vacances

Les séjours de vacances organisés par insieme-Genève durant les mois de juillet, août, décembre et janvier sont pilotés par une commission composée de 4 membres bénévoles parents, amis ou responsables de séjours, de 2 représentants des institutions et de la coordinatrice des séjours. Cette commission propose également des projets et des améliorations concernant les séjours et les soumet au comité d'insieme-Genève. Sur les conseils et les indications de la coordinatrice des séjours, elle analyse les besoins des vacanciers, ceux des familles et adapte les prestations des séjours en conséquence. Elle veille également au respect des valeurs prônées par l'association au sein des séjours.

La commission séjours de vacances qui s'est réunie 10 fois en 2010 a réfléchi plus particulièrement à la formation des monitrices et des moniteurs. Chaque année, des séances d'information sont proposées aux moniteurs intervenant pour la première fois au sein des séjours d'insieme-Genève. Dans l'objectif de redynamiser et répondre au mieux aux besoins des vacanciers et des équipes, un groupe de responsables et de membres de la commission a été mandaté afin de retravailler sur le contenu de ces séances. Dans ce cadre, une vidéo présentant le déroulement de la vie en séjour et la diversité des personnes accueillies a été réalisée. Une nouvelle organisation des séances a également été mise en place et sera proposée dès le printemps 2011.

Dans le souci de répondre mieux aux besoins des vacanciers, les responsables des séjours ont également pu bénéficier d'une séance autour du thème de la médication avec le Dr Nicolas Dériaz, médecin chef de clinique à l'Unité de psychiatrie et du développement mental de Belle-Idée.

En 2010, les membres de la commission ont travaillé sur les points suivants:

- > suivi de l'ensemble de l'organisation des séjours (engagement des responsables et des équipes, inscription des vacanciers, organisation des séances d'information tant pour les responsables que pour les moniteurs, travail effectué par le secrétariat, visites des séjours, problématiques rencontrées dans les séjours, participation à la réunion de bilan, préparation d'une rencontre avec les répondants institutionnels, etc.);
- > définition de critères pour que les maisons louées soient plus confortables, accueillantes et accessibles aux personnes à mobilité réduite;
- > reprise de certains documents administratifs;
- > suivi de la mise en place de la nouvelle formation pour les nouveaux moniteurs;
- > réflexion autour de l'élaboration du projet de séjour;

- > réflexion autour des aspects juridiques liés aux séjours de vacances;
- > réflexion autour de la logistique des séjours (horaires, transports etc.).

En 2010, les membres de la commission séjours de vacances ont travaillé bénévolement pour un total de 226 heures environ.

Séjours 2010

Vacances d'été

- > 14 séjours de vacances ont été organisés par insieme-Genève durant les mois de juillet et d'août 2010;
- > 159 vacancières et vacanciers ont participé à ces séjours;
- > 154 responsables de séjours, monitrices, moniteurs et personnel de cuisine ont été employés sur 149 postes de travail pour assurer l'encadrement des vacanciers. En 2010, un responsable supplémentaire a été engagé afin de pouvoir accueillir plus de vacanciers sur un des séjours;
- > 5 civilistes ont été engagés apportant un appui supplémentaire sur 6 séjours;
- > 248 jours de vacances constituent l'offre des séjours organisés par insieme-Genève en été 2010.

Vacances d'hiver

- > 2 séjours de vacances ont été mis en place durant les fêtes de fin d'année 2010-2011;
- > 21 vacancières et vacanciers en ont bénéficié;
- > 25 responsables de séjours, monitrices, moniteurs et personnel de cuisine ont été employés sur 22 postes de travail pour assurer l'encadrement des vacanciers;
- > 20 jours de vacances constituent l'offre des séjours organisés par insieme-Genève en hiver 2010.

Durant l'année écoulée, ce sont donc **180 personnes** en situation de handicap qui ont participé aux séjours de vacances. **16 séjours** ont été proposés représentant un total de **268 jours de vacances**. Il faut préciser encore que certaines personnes ont été accueillies uniquement quelques jours pour répondre au mieux à leurs besoins. Ainsi, tous participants confondus, insieme-Genève propose au total **2955 journées**.

Coût des séjours

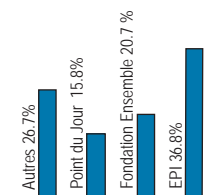
Le coût moyen de ces séjours est de CHF 225.50 par jour et par vacancier pour le logement, la prise en charge, l'encadrement et l'animation (CHF 211.65 en 2009). A cette somme, il faut rajouter CHF 50.- par jour et par vacancier pour tous les frais

domestiques et logistiques liés à l'organisation des séjours (alimentation, transport, etc.). Le prix facturé aux vacanciers est de CHF 80.- par jour.

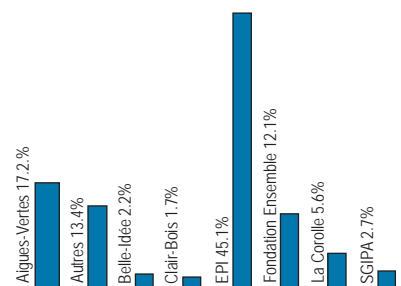
Provenance des vacanciers d'insieme-Genève

180 vacanciers ont été accueillis en 2010 sur l'ensemble des séjours.

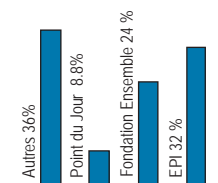
79 d'entre eux étaient âgés de plus de 45 ans (environ 1/3 des personnes accueillies) et 11 étaient mineurs. Pour la quatrième année consécutive, insiême-Genève a proposé des séjours de fin d'année pour répondre principalement aux besoins de ses membres et de leurs filles et fils.



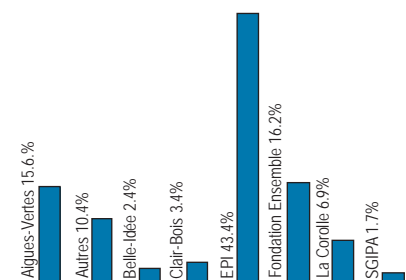
2009 - Adultes externes
d'une institution genevoise



2009 - Adultes internes
d'une institution genevoise



2010 - Adultes externes
d'une institution genevoise



2010 - Adultes internes
d'une institution genevoise



David Mühlematter

Prestations ayant pour but de soutenir et promouvoir la réadaptation des personnes handicapées

3. Travail de fond

La représentation des intérêts

Comme à l'accoutumée, la représentation des intérêts des membres d'insieme-Genève auprès de nombreux organismes et instances du canton a caractérisé la majeure partie des tâches assumées tant par les permanentes de l'association que par des membres bénévoles. Leur présence permet dès lors de transmettre les valeurs défendues par l'association.

Les représentations officielles

Commission consultative pour l'intégration scolaire du Département de l'instruction publique

L'année 2010 n'a toujours pas vu de réunion de cette commission dont insieme-Genève bénéficie d'un représentant en son sein. A suivre en 2011.

EPI – Conseil d'administration des Etablissements publics pour l'intégration

Pour rappel, le conseil d'administration, composé de 10 membres, comprend 4 commissions. Il a également organisé une journée d'étude «HORIZON 2013». Les points principaux traités en 2010 lors des 6 séances plénières et de 12 commissions ont été:

- > l'audit en vue de la restructuration des EPI en 2013;
- > le rattachement aux EPI de plusieurs structures et établissements;
- > l'inauguration en juin d'un nouveau site à Carouge regroupant des ateliers de réinsertion;
- > l'inauguration en octobre d'une arcade «Culture et Loisirs» à la rue Ernest-Pictet 14;
- > le congrès européen les 7 et 8 septembre sur l'intégration sociale et professionnelle des personnes en difficulté d'insertion;
- > le suivi de la construction de la Résidence Thônex 2 (ouverture prévue début 2011).

La déléguée tient à souligner la taille toujours grandissante des EPI, avec plus de 600 collaborateurs et un budget de 80 millions de francs. Les personnes mentalement handicapées n'y sont pas majoritaires.

Commission cantonale d'indication

La commission cantonale d'indication est un guichet unique auprès duquel toute demande relative à l'accompagnement à domicile et à l'accueil en établissement pour

personnes handicapées doit être adressée. Par ailleurs, cette commission indépendante propose au Conseil d'Etat des actions de prévention et toutes mesures propres à:

- > favoriser l'intégration des personnes handicapées;
- > améliorer les prestations offertes par les établissements;
- > veiller à l'épanouissement des personnes qui y sont accueillies;
- > diffuser des informations relatives à la politique du handicap.

La mission confiée à la commission est double:

- > garantir à toutes les personnes handicapées du canton l'accès à une place répondant adéquatement à leurs besoins (selon la LIPPI);
- > évaluer les besoins, tant quantitatifs que qualitatifs et fournir au DSE les informations nécessaires à l'amélioration de la planification des places d'accueil (notamment en proposant la création de nouvelles structures innovantes dans la prise en charge).

La commission a tenu des séances rapprochées dans le but tant de tenir l'objectif fixé d'un délai de 30 jours pour le traitement des demandes que pour remplir sa mission d'information et de proposition auprès du Conseil d'Etat en matière de prévention et d'amélioration des mesures d'intégration des personnes en situation de handicap à Genève. Elle s'est donc réunie 16 fois en 2010, 309 dossiers ont été traités et 159 demandes satisfaites. 2 séances de travail avec les responsables d'institutions du réseau handicap mental et du réseau handicap psychique ont eu lieu dans le but de favoriser les échanges et de mieux connaître les réalités de chacun. 2 fois par année, le secrétariat de la commission prend contact avec les institutions pour faire le point au sujet du suivi des accueils (entrée dans la structure, personne sur liste d'attente, institution non contactée par la personne, etc.).

La représentante d'insieme-Genève au sein de la commission tient à souligner:

- > l'attention particulière toujours portée aux demandes et aux choix indiqués par les personnes ainsi qu'à leur suivi;
- > le souci constant de répondre au mieux aux besoins et attentes des personnes.

Les représentations institutionnelles

Association ACTIFS

ACTIFS a pour mission l'accompagnement et le suivi professionnel de personnes adultes vivant avec une déficience mentale, la formation continue ainsi que leur intégration professionnelle.

La déléguée d'insieme-Genève a assisté à l'assemblée générale ainsi qu'à 4 réunions dont les points traités ont été:

- > la mise sur pied de groupes de travail (groupe fête, groupe de personnes plus handicapées, groupe finances et recherches de fonds, groupe informations, médias, site internet, groupe réseau entreprises, groupe usagers, groupe externe transport);
- > la gestion financière (budget);
- > les statuts;
- > l'inauguration de l'association;
- > l'inscription d'ACTIFS au Registre du commerce.

La déléguée a également participé à 3 réunions du groupe de travail «usagers», groupe ayant comme but de relayer les préoccupations et les demandes des usagers concernant le Club et le CEFCA. Les points traités au cours de ces réunions ont été les suivants:

- > diverses problématiques liées à la fréquentation du Club et à son organisation;
- > l'organisation des formations par la nouvelle directrice Anne-Laure Spitsas;
- > la réorganisation des formateurs.

Conseil de fondation de la Fondation Aigues-Vertes

La déléguée d'insieme-Genève, chargée entre autre de veiller à préserver les intérêts des villageois et de leurs familles, a assisté à 4 séances de ce conseil de fondation. Les points traités par les membres lors de l'année 2010 ont concerné:

- > les élections des membres du personnel;
- > le renouvellement des membres du conseil de fondation;
- > le vote du budget (accepté);
- > la nouvelle loi concernant les donations (héritage litigieux);
- > le départ de la directrice Annelise Schneider ainsi que l'accueil du nouveau directeur, Laurent Bertrand;
- > la Fête villageoise;
- > les échanges autour des difficultés particulières.

La déléguée a été amenée à renouveler son mandat et a été sollicitée pour faire partie de la commission sociale qui attribue des aides aux villageois qui en ont besoin. Ce travail de la commission est complémentaire et indispensable à celui du conseil de fondation.

En tant que membre du conseil, notre déléguée a assisté à 4 réunions de parents.

Conseil de fondation de la Fondation Cap Loisirs

Le Conseil de la Fondation Cap Loisirs s'est réuni 4 fois en 2010. Le plaisir est grand d'y retrouver l'enthousiasme et la motivation pour l'action en faveur des loisirs des personnes handicapées qui habitent ses membres, issus de divers horizons professionnels, amis ou parents.

A côté des prestations de qualité que la Fondation offre dans sa vie courante, sous le sceau de son 30^{ème} anniversaire, plusieurs événements ont jalonné cette année 2010, prenant le temps d'imager le passé en rétrospective, d'interpeller le présent de forces créatives et de tracer dans l'espace les lignes de nos perspectives.

La Fondation a aussi emménagé dans des nouveaux locaux plus spacieux et bien situés (Boulevard Saint-Georges 34), au rez-de-chaussée. Ces locaux sont très accessibles et permettent une belle ouverture sur le quartier et l'intégration à sa vie culturelle. Diverses nouveautés liées à ce lieu sont en projet.

Etant donné les conditions de financement général et de subventionnement public en particulier, la Fondation Cap Loisirs ne pourra plus assurer un équilibre budgétaire basé sur une aussi grande part de dons privés à rechercher annuellement (plus de CHF 450'000.-) pour maintenir ses prestations de base (séjours et activités programmés). Un nouveau mode de fonctionnement en lien avec le financement privé devra être mis en place. Il appartiendra entre autre au délégué d'insieme de faire en sorte que les prestations ne soient pas touchées.

Conseil de fondation de la Fondation Ensemble

Le conseil de fondation s'est réuni à 5 reprises dans l'année 2010. Suite au départ de son président Georges Rakotoarimanana en juin 2010, le conseil de fondation est à la recherche d'une nouvelle présidence et de nouveaux membres.

Les points marquants de 2010 sont les suivants:

- > l'inauguration de nouveaux appartements à Versoix;
- > la nouvelle arcade de Claire Fontaine «Arcade», rue Jean-Pelletier 6 à Chêne-Bourg, inaugurée en juin 2010, accueille 12 personnes adultes avec une déficience intellectuelle pour des activités d'occupation artistiques.

Conseil de fondation de la Fondation SGIPA

Le conseil de fondation a pour vocation de veiller au bon fonctionnement administratif et financier de la Fondation SGIPA. Il s'est réuni 5 fois en 2010.

Les points principaux abordés ont été les suivants:

- > la composition du conseil de fondation;
- > la réflexion sur les chartes de la SGIPA;
- > le projet de l'école de Conches;
- > la certification et convention collective SGIPA;
- > la présentation des directives cantonales en matière de facturation aux résidents;

- > l'approbation des comptes 2009;
- > le contrat de prestations 2010;
- > la présentation du rapport final du groupe de travail des bâtiments SGIPA.

FéGAPH- Fédération genevoise des associations de personnes handicapées et de leurs proches

La FéGAPH rassemble plusieurs associations genevoises liées à différentes formes de handicap. Son objectif est d'une part de débattre et prendre position sur divers aspects de la politique cantonale sur le handicap et d'autre part de servir de plateforme d'échanges et d'entraide entre les associations membres.

En 2010, 4 associations ont adhéré à la FéGAPH: il s'agit de l'association genevoise de parents d'élèves de l'enseignement spécialisé (AGEPES), de l'antenne genevoise de la Fédération Suisse des Sourds (FSS), du Club en Fauteuil Roulant et de l'association Dysphasie. En janvier s'est tenue l'assemblée des délégués qui a élu un nouveau président en la personne de Cyril Mizrahi, membre de la Fédération Suisse des Aveugles et malvoyants (FSA).

Les délégués se sont réunis à 8 reprises et ont réaffirmé leur volonté que la FéGAPH soit d'avantage proactive dans les problématiques en lien avec le handicap.

Les éléments à souligner durant l'année 2010 sont les suivants:

- > la proposition collective «Pour l'égalité des personnes handicapées» destinée à inscrire dans la constitution genevoise des articles relevant des droits fondamentaux ainsi que des droits politiques des personnes et citoyens vivant en situation de handicap. La proposition a été déposée en février à l'Assemblée Constituante en présence de la presse;
- > l'élaboration d'un projet de service juridique;
- > la participation aux consultations concernant le plan stratégique du canton en matière d'intégration des personnes handicapées et le règlement d'application de la nouvelle loi sur l'intégration scolaire.

4. Relations publiques

La feuille d'infos

La feuille d'infos trimestrielle d'insieme-Genève vit sa 5^{ème} année d'existence. Elle est publiée en mars, juin, septembre et décembre et distribuée en 1800 exemplaires. Elle est destinée à nos membres parents et amis, aux institutions du canton, aux professionnels ainsi qu'à nos membres soutien intéressés. Elle a pour but d'informer les lecteurs des avancées politiques fédérales et cantonales en lien avec le handicap, d'annoncer les diverses activités de l'association et permet également d'informer les familles sur les sujets qui les concernent directement.

Le Bulletin

Le Bulletin qui traite d'une thématique annuelle spécifique est imprimé en 2100 exemplaires et paraît courant novembre. Il est destiné aux membres d'insieme-Genève, aux associations insieme de Suisse romande ainsi qu'à tous nos partenaires institutionnels et associatifs. Il est aussi distribué sur demande au public. C'est l'occasion, une fois par année de traiter plus en profondeur un sujet important pour insieme-Genève en lien avec les valeurs que l'association défend. En 2010, le dossier du Bulletin a proposé une réflexion sur la «valeur» d'une vie.

Le site WEB: www.insieme-ge.ch

Le site d'insieme-Genève existe maintenant depuis 7 ans. Cet outil indispensable est mis à jour régulièrement afin que nos membres puissent y trouver toutes les informations concernant l'association ainsi que de nombreux renseignements sur le domaine du handicap à Genève et en Suisse.

Les différentes publications d'insieme-Genève sont disponibles sur ce site ainsi que toutes les informations relatives aux séjours de vacances (catalogue, bulletin d'inscription, conditions, etc.). Il liste également les principaux contacts et partenaires de l'association, les membres du comité et les représentants des diverses commissions.

Les médias

Cette année, dans le cadre du jubilé de l'association insieme Suisse, notre organisme faitier, la presse locale a ciblé ses articles sur la campagne d'affichage liée à cet anniversaire. Le slogan choisi «une case en moins?» a fait couler beaucoup d'encre et n'a laissé personne indifférent, ce qui est une réussite en soi pour une campagne de ce type.

En mars 2010, nous avons eu la grande chance de nous voir proposer la diffusion du film réalisé par Claude Schauli sur TSR2. Une version adaptée du film réalisé en 2008 «insieme-Genève: 50 ans ensemble», rebaptisé pour cette diffusion «Mon enfant ne vole pas de ses propres ailes» a été diffusée en soirée. Nos sincères remerciements à la RTSR et à Claude Schauli.

Les interventions extérieures

Ces interventions permettent à l'association de renforcer le partenariat avec différents organismes et mettre ainsi en valeur les causes que nous défendons. En 2010, les collaboratrices de l'association ont pris la parole auprès de différents publics, accompagnées dans certaines situations par un membre parent afin de présenter l'association et le parcours d'une famille qui a un enfant mentalement handicapé en son sein.

En 2010, les présentations suivantes ont été effectuées:

- > présentation à une équipe du Département de génétique des HUG en avril;
- > participation à la journée d'études organisée par l'Unité de psychiatrie du développement mental (UPDM) le 7 mai sur le sujet «réseau et retard mental: étapes de vie, étapes de soins». Présentation et animation d'un atelier par une collaboratrice d'insieme et 3 membres parents précisant le rôle de la famille dans les différentes étapes de vie de la personne mentalement handicapée;
- > présentation le 19 mai aux étudiants en médecine de 1^{ère} année ayant pour but de sensibiliser ces futurs professionnels aux particularités que peut nécessiter le suivi médical des personnes mentalement handicapées et les attentes des familles en termes de collaboration et de partenariat. Un membre parent a collaboré activement à cette présentation;
- > présentation des prestations de l'association (conseils aux familles, séjours de vacances et Service de relève) à des soirées de parents organisées par les écoles spécialisées (l'Atelier de la Fondation Ensemble et le centre de jour du Lac de l'office médico-pédagogique).

5. Manifestations

Soirée de Carnaval

Une centaine de personnes mentalement handicapées se sont retrouvées le 12 février 2010 à l'occasion de la soirée de Carnaval à la salle du Môle. Cette année un concours a été organisé et les trois plus beaux déguisements ont été récompensés. Le groupe Alysse a animé cette soirée musicale. L'encadrement de la soirée était assuré par l'équipe du secrétariat d'insieme-Genève.



Florence Buri

Grillades-party

Une quinzaine de familles membres de l'association ayant un enfant âgé de quelques mois à 15 ans se sont retrouvées le dimanche 30 mai 2010 pour une journée «grillades». Dans l'après-midi des équipes se sont formées pour participer activement à la chasse aux trésors. Cette journée a permis aux enfants et aux parents de partager de bons moments d'échange.



Eliane et Chantal Bidjang

Fête d'insieme-Genève

Notre traditionnelle fête s'est déroulée le samedi 20 novembre 2010.

120 personnes y ont participé. Le buffet était composé de mets salés et sucrés cuisinés par nos membres, par nos bénévoles actifs et par des personnes résidant dans les institutions genevoises. La bonne humeur des participants, la décoration festive et automnale ainsi que la musique entraînante du Groupe Abysses ont contribué à une fête réussie.

6. Information et accompagnement

Les groupes de travail

Suite à des réflexions de fond menées par le comité d'insieme-Genève en 2008, les groupes de travail déjà mis en place ces deux dernières années avec les principales institutions qui accueillent les filles et les fils de ses membres ont poursuivi leur travail de collaboration ayant pour but de relayer les informations et de travailler sur des sujets définis ensemble. Un groupe de travail insieme-Genève / Fondation Ensemble a été créé en fin d'année 2010 et se réunira dans le courant du mois de janvier 2011.

Groupe de travail insieme-Genève / Aigues-Vertes

Pour sa seconde année, ce groupe composé de trois représentants de chaque partie s'est réuni à deux reprises en mars et en juillet. La première rencontre a été consacrée aux contrats de travail, à des échanges sur des situations particulières vécues par certains villageois et à des échanges entre les représentants. Lors de la rencontre de l'été, des informations ont été transmises au sujet de la nouvelle direction d'Aigues-Vertes, de l'engagement des remplaçants, de l'organisation pour l'utilisation des bus et des aspects liés à la communication.

Ces rencontres sont appréciées et jugées bénéfiques par les deux parties.

Groupe de travail insieme-Genève / Cap Loisirs

Pour sa première année d'existence ce groupe s'est retrouvé à deux reprises, au printemps et à l'automne, pour échanger et partager sur les activités liées à la pratique de chaque organisme. 2 représentants de chaque organisme sont présents ainsi que le délégué d'insieme-Genève au conseil de fondation de la Fondation Cap Loisirs.

Ces séances ont principalement donné lieu à une meilleure connaissance respectives de ce qui est réalisé par chacune des parties concernant le conseil et l'accompagnement des parents et proches des personnes, l'accompagnement individualisé pour les loisirs, les loisirs en intégration, la facturation concernant les personnes qui résident en institution, les formations proposées aux moniteurs et responsables des séjours. Ces échanges sont formateurs pour les deux partenaires.

Groupe de travail insieme-Genève / EPI

Créé en 2008, ce groupe, composé de 2 représentants d'insieme-Genève et de 2 représentants des EPI, s'est réuni 3 fois en 2010. Pour deux séances, les représentants d'insieme-Genève ont consulté au préalable les parents membres de l'association dont la fille ou le fils travaille aux ateliers des EPI. Les questions concernant les ateliers ont porté sur les heures supplémentaires et les décomptes, les nouveaux contrats,

la présence du représentant légal du travailleur pour le bilan annuel et l'organisation des transports. La séance de juin a permis un bon échange d'informations et celle de septembre a été consacrée à la préparation de l'ouverture de Thônex 2. Cette collaboration est nécessaire et utile à tous.

Groupe de travail insieme-Genève / Office médico-pédagogique (OMP)

Le groupe de travail s'est réuni 2 fois en 2010. La 1^{ère} séance a permis de faire connaissance avec les nouveaux représentants de l'OMP, soit Maurice Dandelot, directeur pédagogique et Carola Vincent Gatti, directrice opérationnelle. Les objectifs de travail de ce groupe ont également été précisés.

Les sujets principaux traités lors des rencontres de juin et septembre ont été:

- > le règlement d'application de la loi sur l'intégration scolaire et sa mise en consultation;
- > la situation à la rentrée au sein des institutions de l'OMP (accueil des élèves et création de nouveaux centres de jour);
- > l'organisation d'une visite de 2 centres de jour (la villa Eckert et le centre du Lac) pour les membres parents d'insieme-Genève en 2011;
- > les horaires et la possibilité pour les enfants qui sont accueillis dans les centres de jour de bénéficier d'une prise en charge parascolaire. En 2013, les centres de jour de l'OMP devraient aligner leurs horaires sur ceux de l'enseignement primaire ordinaire;
- > la préoccupation d'insieme-Genève concernant la prise en charge des séances de logopédie en privé et l'absence de places en internat sur le territoire genevois répondant aux besoins des familles. La distance et l'éloignement des enfants placés hors canton est un grand problème pour les familles, sans parler du fait que les places sont de plus en plus difficiles à trouver.

Groupe de travail insieme-Genève / SGIPA

En 2010, le groupe de travail s'est réuni 2 fois. Les objectifs de ce groupe sont restés inchangés, soit:

- > l'échange d'informations adéquat entre les partenaires;
- > le traitement des sujets proposés par les parties après entente sur l'entrée en matière et le choix de la procédure;
- > la définition et l'anticipation des besoins émergents, puis la discussion des mesures adaptées pouvant y répondre.

Les sujets principaux traités en 2010 ont concerné:

- > la situation dans les ateliers, foyers et centres de formation de la SGIPA;
- > le relais d'informations concernant des demandes de familles membres d'insieme-Genève.

Ces rencontres sont très utiles et appréciées par les deux parties.

Groupe de réflexion sur le handicap sévère et les troubles associés

Ce groupe composé de plusieurs parents et proches de personnes qui vivent avec une déficience mentale et des troubles du comportement importants poursuit son objectif principal à savoir mettre en place des actions concrètes pour améliorer le quotidien de ces personnes. Cette année le groupe a continué à assurer le suivi du dossier concernant la création de la structure intermédiaire «pour une prise en charge adéquate des personnes en situation de handicap mental présentant des troubles du comportement». Finalement un projet d'ouverture d'une structure «transitoire» à Thônex 2 verra le jour en janvier 2011 dans l'attente de la création de la structure intermédiaire. Les deux départements concernés (DSE et DARES) se sont engagés à poursuivre les recherches pour trouver un lieu adapté pour l'implantation d'une telle structure. Les membres du groupe vont continuer à suivre de près ce dossier qui constitue une priorité pour le comité d'insieme-Genève.

Groupe facturation

Le groupe facturation a été mis en place suite à la création par le Service des prestations complémentaires (SPC) au 1^{er} janvier 2005 d'un nouveau mode de facturation pour les personnes adultes internes au sein d'une institution. Il est composé de plusieurs membres parents d'insieme-Genève et de Cerebral Genève dont l'enfant est accueilli dans une institution du canton de Genève.

Ce groupe a pour objectif de s'assurer que ce nouveau mode de facturation n'entraîne pas une péjoration de la situation financière des personnes handicapées vivant en institution. Une baisse de la somme d'argent à disposition des personnes handicapées, une fois leurs frais de pension réglés, pourrait avoir des conséquences préjudiciables sur leur intégration dans des activités extra-institutionnelles de loisirs et de vacances. Le partenaire principal de ce groupe est le directeur de la Direction générale de l'action sociale en charge du dossier handicap. En 2010, une nouvelle version du mémento pour les établissements pour personnes handicapées (EPH) de la Direction générale de l'action sociale a pris en considération un grand nombre des revendications minimales inscrites dans les principes de base énoncés par insieme Suisse en 2008, dont l'augmentation annuelle de CHF 600.- pour le forfait pour dépenses personnelles. Ce document officiel reprend aussi précisément les dépenses qui sont comprises dans le prix de journée payé par la personne handicapée et celles qui sont prises sur le forfait pour dépenses personnelles de la personne.

Ce groupe, qui s'est réuni à 6 reprises cette année, a mis en place un questionnaire à l'attention des familles membres permettant de vérifier ce qui est pris en charge par la personne ou par l'institution dans la réalité de terrain. Une information sur le mémento pour les EPH a été effectuée aux parents qui ont leur fille/fils accueilli aux EPI ou à Claire Fontaine. D'autres séances d'information sont déjà prévues en 2011. Les réponses aux

questionnaires seront analysées et les résultats transmis dans le courant 2011 à la Direction générale de l'action sociale dans le but de trouver des solutions adéquates aux éventuels problèmes mis en évidence.

En fin d'année 2010, les membres du groupe ont malheureusement constaté que la facturation du prix de pension comme mentionnée dans les directives du mémento pour les EPH, version du 4 mars 2010, ne prendra effet pour certaines institutions genevoises qu'en janvier 2011.

Groupe échanges

Ce groupe ne s'est pas réuni en 2010 car il n'y a pas eu de demandes particulières.

Pour plus d'informations, merci de contacter la personne responsable du conseil aux parents.

Groupe intégration

Le groupe intégration ne s'est pas réuni en 2010. Cependant, il reste en veille et peut être réactivé à tout moment en fonction des besoins. L'année prochaine risque d'être déterminante avec la mise en place de la Commission consultative de l'intégration scolaire et le règlement d'application de la Loi sur l'intégration des enfants et des jeunes à besoins éducatifs particuliers ou handicapés (LIJBEP).

Groupe des bénévoles de Belle-Idée

Le groupe des bénévoles, composé de 17 personnes, a offert à 24 personnes mentalement handicapées hospitalisées à la clinique de Belle-Idée ou vivant à la résidence de Thônex, 1200 heures d'accompagnement, soit 120 sorties, afin d'égayer leur quotidien. Comme les années précédentes, les bénévoles ont apprécié l'implication des civilistes engagés par l'association. En juin, 80 personnes, bénévoles, professionnels et personnes mentalement handicapées ont participé au pique-nique annuel à la ferme de Saint-Maurice grâce au soutien de la commune de Collonge-Bellerive. La période de Noël a également permis aux bénévoles d'offrir un moment de détente et de joie autour d'un goûter aux cafétérias de Belle-Idée et de Thônex. Nous tenons par ces lignes à remercier chaleureusement le personnel de ces 3 lieux pour leur accueil et leur gentillesse.

Les Petits Cafés

Toujours fidèles à leur engagement, les 4 bénévoles responsables de l'organisation des Petits Cafés ont mobilisé mensuellement une trentaine de membres parents ou amis de personnes vivant avec une déficience mentale. Ces rencontres ont lieu aux quatre coins du canton, dans un café ou un restaurant et sont des moments riches en échanges d'informations, d'écoute, de réconfort et de soutien dans une ambiance de confiance et

d'amitié. Les liens affectifs tissés au fil des années sont précieux et nécessaires. Cette année les thèmes abordés ont été les suivants:

- > les problèmes de communication et de compréhension avec les institutions;
- > les situations vécues par leurs enfants;
- > le partage entre parents fragilisés par l'âge;
- > le soutien moral dont ont besoin les personnes qui font face à des maladies parfois très éprouvantes;
- > les relations avec les institutions et les organismes officiels sur la transmission des informations et le suivi des réalisations concrètes présentées dans les journées d'étude ou les conférences.

Les cartes d'anniversaire

Depuis 1993, une fidèle parmi les fidèles bénévoles d'insieme-Genève se charge de la rédaction manuscrite et personnalisée de plus de 600 cartes d'anniversaire par an. Chaque mois environ 50 enfants et adultes, filles et fils des membres d'insieme-Genève, reçoivent une carte pour leur anniversaire. Toutes ces cartes sont illustrées par un dessin original réalisé par une personne mentalement handicapée.

Le conseil aux familles

En 2010, quelques 90 membres parents d'insieme-Genève ont bénéficié des services de l'association dans le cadre du conseil aux familles par contact téléphonique ou par courrier électronique. 63 familles ont été reçues en entretien. 13 d'entre-elles ont bénéficié d'un suivi régulier durant l'année dont 7 pour les démarches administratives liées à la majorité de leur enfant et 6 pour des accompagnements dans les réunions tripartites organisées par l'Unité de psychiatrie du développement mental (UPDM)et/ou du soutien dans les réunions avec les institutions.

Les principales questions traitées ont été les suivantes:

- > les recherches d'informations sur un handicap particulier;
- > les demandes pour rencontrer des parents concernés par des problématiques comparables;
- > l'orientation pour des familles s'établissant à Genève;
- > l'information sur les différentes structures d'accueil et de loisirs existantes à Genève;
- > l'aide pour remplir divers documents administratifs (demande de rente AI, d'allocation pour imputent, formulaire de demande d'indication, etc.);
- > les appuis pour des recherches de logement;
- > les recherches de médecins, de logopédistes ou de physiothérapeutes ayant l'habitude de s'occuper des personnes mentalement handicapées;

- > la transmission aux organismes compétents des demandes de renseignements juridiques;
- > les questions liées à l'avenir de leur enfant (successions, testaments, tutelles, cotutelles, etc.).

Par ailleurs, le conseil aux familles d'insieme-Genève a mis en place pour ses membres en 2010 les actions suivantes:

- > la mise à disposition d'informations et le soutien dans les recherches de places en institution pour que les jeunes mentalement handicapés puissent avoir une place dans une structure adaptée à leurs besoins à leur majorité;
- > l'invitation à des rencontres pour les parents qui ont leur fille/fils dans une même institution et mise en place de groupes de travail avec ces dernières (Aigues-Vertes, EPI, SGIPA);
- > l'organisation de soirées d'information sur les nouvelles directives concernant la facturation au sein des établissements pour personnes handicapées;
- > Entre 5 et 15 familles ont participé aux visites des institutions pour adultes organisées durant le premier semestre. Pour les parents des jeunes qui vont atteindre leur majorité, ces visites leur permettent de participer à l'orientation de leurs enfants en connaissant mieux les possibilités offertes. Ces moments sont aussi l'occasion d'échanges entre parents et avec les professionnels;
- > Le 27 novembre 2010, 7 membres de l'association ont visité le centre médico-pédagogique de la Villa Eckert qui accueille des enfants de 6 à 12 ans mentalement handicapés et pour certains également atteints d'autisme. La visite devait se poursuivre au centre médico-pédagogique du Lac qui accueille des adolescents de 12 à 15 ans ayant une déficience intellectuelle qui pour certains sont intégrés dans une classe du cycle d'orientation de Bois-Caran. Malheureusement, la neige a si bien recouvert les routes genevoises qu'une seule famille a pu visiter cette institution!

Ces visites sont essentielles pour les parents qui n'auraient pas la possibilité de visiter ces lieux sans l'accompagnement de l'association.

7. Gestion de l'association et administration

Le comité

En 2010, l'association a été dirigée par un comité de 11 personnes. Lors de l'assemblée générale du 19 mai, deux départs et l'arrivée d'un nouveau membre ont eu lieu. Sur ces 11 personnes, toutes bénévoles, 10 ont une fille ou un fils mentalement handicapé-e-s et 1 est membre ami. Le comité s'est réuni 5 fois et 5 réunions de bureau ont été parallèlement organisées.

Une grande partie des débats menés et des décisions prises ont concerné:

- > la réforme de l'enseignement spécialisé et la mise en place de la loi sur l'intégration scolaire des enfants et jeunes à besoins éducatifs particuliers ou handicapés;
- > les offres de logopédie au sein des institutions pour mineurs et le remboursement des factures en cabinets privés;
- > la mise en place de la structure intermédiaire;
- > la commission cantonale d'indication;
- > la politique fédérale et cantonale dans le domaine du handicap et plus largement du social;
- > les finances de l'association;
- > la défense des valeurs de l'association;
- > les représentations des parents au sein des institutions du canton;
- > les séjours de vacances;
- > le fonctionnement du secrétariat;
- > la gestion de la colonie de Genolier;
- > le Service de relève.

Rapport de la secrétaire générale

Dans le rapport de l'année passée, nous annonçons que l'année 2010 serait consacrée à la stabilisation de nos prestations. En effet, il n'y a pas eu de nouveaux projets lancés cette année mais une forte énergie consacrée à maintenir les prestations à nos membres avec les moyens financiers dont nous disposons. A la fin de cette année, le secrétariat d'insiemme comptait 11 collaborateurs répartis sur 6,9 postes. Dans ces postes de travail sont compris ceux pour la gestion de la colonie de Genolier et la coordination du Service genevois de relève.

Des changements de taux d'occupation et de répartition des responsabilités au sein du secrétariat ont cependant permis l'engagement d'une personne supplémentaire en mars, une deuxième personne devant également compléter l'équipe en janvier 2011

grâce au soutien de l'Etat dans le cadre des allocations de retour en emploi versées aux organismes proposant un poste à une personne en fin de droits du chômage. Ces changements ont été possibles essentiellement grâce à des adaptations des cahiers des charges de chaque collaborateur. Elles ne sont pas terminées et se prolongeront encore en 2011 afin de pouvoir faire face à la complexification des dossiers traités par le secrétariat.

Nous annonçons également en 2009 que 3 prestations fondamentales d'insieme-Genève étaient dans la balance pour des raisons financières et que des solutions devraient être envisagées en 2010. Une solution a été trouvée avec le Département de la solidarité et de l'emploi pour la colonie de Genolier comme annoncé dans le rapport de la présidente. Reste en suspens le financement du Service de relève, mis en place par insieme, Cerebral et Pro Infirmis, qui a terminé sa période pilote en fin d'année sans qu'aucune perspective de soutien financier étatique ne se profile pour l'instant ainsi que celui des séjours de vacances dont le déficit est grandissant année après année. Cette situation déficitaire, actuellement comblée par la vente annuelle de cœurs et l'utilisation des fonds privés attribués ne pourra se maintenir au-delà des 4 prochaines années (sous-contrat OFAS 2011-2014).

La responsabilité du financement des prestations aux personnes handicapées transmises par la Confédération aux cantons garantissait leur maintien durant 3 ans. Cette garantie s'est terminée à la fin de cette année. En 2011, les plans stratégiques cantonaux pour la prise en charge des adultes et l'enseignement spécialisé devront être approuvés par la Confédération. Le plan stratégique pour les adultes, rédigé par la Direction de l'action sociale du Département de la solidarité et de l'emploi, a été mis en consultation et accepté par Berne en décembre. Quant au plan stratégique de l'Office médico-pédagogique du Département de l'instruction publique, aucune information le concernant ne nous est parvenue cette année. Le rapport de notre présidente mentionne clairement le souci structurel qui semble toucher l'enseignement spécialisé de notre canton. En effet, si la volonté étatique a été de doter Genève d'une loi poussant à l'intégration en milieu scolaire ordinaire des mineurs à besoins spéciaux ou handicapés, les réalités de terrain et particulièrement la complexification des profils des élèves accueillis à l'école publique rendent la mise en place de cette loi longue et difficile. Concrètement, ces difficultés ont fortement influencé le travail des collaborateurs du secrétariat en 2010 dans le cadre du conseil aux familles et de la défense des droits égaux pour tous.

insieme est satisfaite d'avoir achevé en fin d'année la mise en place des groupes de travail avec les différents organismes genevois accueillant des personnes mentalement

handicapées adultes et/ou mineures (SGIPA, EPI, Aigues-Vertes, Cap Loisirs et Fondation Ensemble). Ces rencontres ont lieu au minimum deux fois par année tout comme celles qui réunissent insieme et la direction pédagogique de l'Office médico-pédagogique pour la question de l'enseignement spécialisé dans notre canton. C'est l'occasion d'insister ici sur l'importance de trouver à moyen terme une solution pour l'hébergement des mineurs touchés par une déficience intellectuelle et des troubles du comportement surajoutés. En effet, actuellement la seule solution d'hébergement pour ces jeunes est de s'expatrier dans d'autres cantons romands. Cette solution, outre les difficultés familiales qu'elle impose, coûte également cher à notre canton et ne sera peut-être plus possible très longtemps en raison des besoins en hébergement pour mineurs également grandissants dans les autres cantons.

Dans une société redéfinissant sans cesse ses objectifs et remettant en question ses modes de fonctionnement (droit à l'assurance invalidité, prestations complémentaires, intégration scolaire, prises en charge institutionnelles, loisirs, vacances, etc.) dans un contexte financier d'économie à tout prix, la complexité à trouver des solutions pour les problèmes des familles (séjours de vacances, institutions adaptées, relève, financement des activités de leur enfant, horaires, week-ends, vieillissement, etc.) va être grandissante dans les années à venir. De ce fait, la mise en place de réseaux performants d'organismes travaillant dans le domaine du handicap sera primordiale. Regrouper ses compétences pour être meilleur et finalement proposer un panel de prestations pouvant répondre aux besoins du plus grand nombre de personnes handicapées sera la gageure à venir et insieme, au niveau cantonal comme au niveau national, a déjà accepté de relever ce défi.

Anne-Michèle Stupf
Secrétaire générale

Colonie de Genolier

Dans l'attente de la subvention de CHF 50'000.- accordée par le DSE à insieme-Genève pour la colonie de Genolier dès 2011, c'est la Ville de Genève qui a pris le relais du soutien privé de la Fondation les Corbillettes en 2010 en nous octroyant une subvention exceptionnelle de CHF 30'000.-.

En ce qui concerne les locations de la colonie, les données sont constantes, avec 80% des nuitées pour des groupes en lien avec le handicap (plus de 40% lors des séjours d'insieme-Genève).

L'intérêt des clients venant de Suisse alémanique se confirme, avec de nombreux camps d'écoles et séjours pour personnes handicapées effectués à la colonie. Afin de répondre au mieux à cette nouvelle population, il a été décidé de traduire tous les documents en allemand.

Au total en 2010, 75 groupes ont passé 5886 nuitées à la colonie de Genolier.

Service de relève

En décembre de cette année s'est achevée la phase pilote de ce service créé en septembre 2008.

La preuve du besoin est largement faite, avec une cinquantaine de familles ayant bénéficié d'un total de 4568 heures de relève cette année, et des chiffres en constante augmentation depuis l'ouverture du Service.

Au niveau financier, outre la participation des 3 associations partenaires insieme-Genève, Cerebral et Pro Infirmis Genève, ce sont des donations privées (Fondation les Corbillettes et autres anonymes) qui nous ont permis, durant la phase pilote, de pouvoir assumer d'une part les frais de fonctionnement et d'autre part la participation de CHF 10.- à l'heure de relève de CHF 25.- (pour un maximum de 200 heures par famille et par année civile).

A cela s'ajoute depuis 2010, avec effet rétroactif pour 2009, l'établissement d'un sous-contrat de prestations avec l'OFAS, via Pro Infirmis suisse, nous donnant droit à CHF 440.- par famille bénéficiaire et par année (CHF 22'000.- annuels pour 2011-2014). Mais malgré l'établissement très clair de la preuve du besoin et contrairement à ce que nous attendions de notre partenariat avec le canton lors des différents contacts que nous avons eus à la création de ce Service, nous ne pourrions malheureusement pas bénéficier du soutien de l'Etat en 2011. Nous allons donc devoir rechercher des nouveaux fonds privés pour assurer le fonctionnement du Service et garantir le maintien des relèves à domicile, devenues indispensables à un grand nombre de familles de personnes handicapées pour assurer leur quotidien.



Service civil

Depuis maintenant 6 ans, insieme-Genève est reconnu en tant qu'établissement d'affectation pour accueillir des jeunes gens ayant opté pour le service civil en lieu et place de leur école militaire.

En 2010, nous avons engagé 4 civilistes avec un cahier des charges d'accompagnant de personnes mentalement handicapées accomplissant les tâches suivantes:

- > accompagnement des bénévoles qui font les visites aux personnes hospitalisées à Belle-Idée;
- > aide au secrétariat pour l'organisation des séjours de vacances;
- > soutien au coordinateur-intendant de la colonie de Genolier pour l'entretien tant intérieur qu'extérieur de ce lieu;
- > participation active à la préparation de la vente de cœurs en chocolat.

5 autres civilistes ont été engagés sur 6 séjours avec un cahier des charges de moniteurs de séjours de vacances pour renforcer les équipes des séjours accueillant les vacanciers les plus sévèrement handicapés portant à 9 le nombre de civilistes engagés à l'association en 2010.

Cette expérience est très enrichissante et sera reconduite en 2011, la collaboration avec les personnes que nous avons engagées ayant été de très grande qualité.

Campagne nationale de recherche de fonds

En 2010, insieme a procédé à un nouvel achat d'adresses pour effectuer ses appels de fonds par mailing sur le plan national. L'investissement financier initial de l'association de CHF 40'000.- pour l'achat d'adresses a été remboursé en 2008 et un petit bénéfice de CHF 252.80 dégagé. En 2009, le bénéfice a été de CHF 1'076.50 pour notre association. Les résultats finaux 2010 ne seront pas connus avant le 2^{eme} trimestre 2011. Rappelons que la mise en place du système de recherche de fonds sur le plan national est un investissement qui nécessite patience et persévérance.

Vente de cœurs en chocolat

La vente a eu lieu dans les rues de Genève le samedi 9 octobre 2010 sur 15 points de vente répartis dans la ville. Près de 150 bénévoles ont vendu les cœurs en chocolat. Le stock de 25000 cœurs, soit 5000 de plus qu'en 2009, a été entièrement vendu à la fin de la journée. La recette totale pour 2010 a enregistré une augmentation de 10% par rapport à 2009.

Lors de la semaine des préventes, 7 organismes internationaux ainsi que les hôpitaux universitaires de Genève ont accueilli des équipes de fidèles bénévoles. 5 écoles genevoises ont activement participé à cette manifestation la semaine du 27 septembre au 1^{er} octobre. 14 pharmacies indépendantes (12 en 2009) ont vendu des cœurs dans leurs officines, 36 entreprises ont commandé plus de 120 boîtes de cœurs.

Si les recettes sont en progression depuis quelques années, la difficulté à recruter des vendeurs et des responsables de stands est malheureusement récurrente.

L'objectif premier de la vente est le financement des séjours de vacances. En cette période de restrictions financières, il est d'autant plus important de pouvoir compter sur les résultats de cette action.

Rappelons néanmoins qu'outre les résultats financiers, cette vente nous offre une visibilité auprès de la population et l'occasion d'expliquer dans la rue ce qu'est le handicap mental et quelles sont les actions menées par l'association.

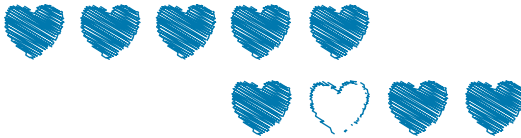
Le groupe de pilotage de la vente des cœurs en chocolat s'est réuni à deux reprises en 2010.



Vente de cœurs en chocolat

dans les rues de Genève

samedi 9 octobre 2010



Association genevoise de parents et d'amis
de personnes mentalement handicapées

www.insieme-ge.ch



8. Comptes de bilan et de pertes et profits

Rapport de l'organe de révision sur le contrôle restreint
A l'Assemblée Générale ordinaire de
L'Association INSIEME Genève
A Carouge

Messieurs,

*En notre qualité d'organe de révision, nous avons contrôlé les comptes annuels (bilan, compte de profits et pertes et annexe) de l'Association **INSIEME Genève** pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2010.*

cofida s.a.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au Comité de l'Association, alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales de qualification et d'indépendance. Un collaborateur de notre société a participé à la tenue de la comptabilité durant l'exercice sous revue. En revanche, il n'a pas pris part au contrôle restreint.

Notre révision a été effectuée selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations de contrôles analytiques ainsi des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'Association contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'élément nous permettant de conclure que les comptes annuels ne sont pas conformes à la loi et aux statuts.

COFIDA S.A.
 Michel BLANCHUT Pierre-Yves COTS
 Réviseur agréé Réviseur agréé

Carouge, le 14 mars 2011

Annexes :

- Comptes annuels 2010 :
 (Bilan, compte de pertes et profits et annexe).

Bilan au 31 décembre

ACTIFS	2010	2009
Actifs circulants		
Liquidités	1'250'108.91	1'294'304.10
Créances à court terme	35'471.80	36'613.95
Autres créances	427.05	626.85
Total actifs circulants	1'286'007.76	1'331'544.90
Avoirs à long terme		
Dépôt de garantie sur loyer	12'919.20	12'893.40
Total avoires à long terme	12'919.20	12'893.40
Actifs immobilisés		
Mobiliers et installations	2'562.19	237.26
Machines de bureau, infrastructure informatique	4'554.40	8'902.45
Véhicule	1.00	1.00
Total actifs immobilisés	7'117.59	9'140.71
Actifs immobilisés colonie de Genolier		
Mobiliers et installations CHF 209'712.50		
./. Amortissement CHF 208'907.50	805.00	39'770.41
Machines de bureau, infrastructure informatique		
./. Amortissement CHF 8'856.85	0.00	0.00
Total actifs immobilisés colonie de Genolier	805.00	39'770.41
Actifs transitoires		
Actifs transitoires	31'974.04	82'664.80
Total actifs transitoires	31'974.04	82'664.80
Total ACTIFS	<u>1'338'823.59</u>	<u>1'476'014.22</u>
PASSIFS		
Dettes à court terme		
Dettes à court terme	-46'408.42	-47'052.79
Total dettes à court terme	-46'408.42	-47'052.79
Passifs transitoires		
Passifs transitoires	-84'460.00	-9'180.00
Total passifs transitoires	-84'460.00	-9'180.00
Fonds étrangers		
Fonds vieillissement et autres projets	-722'705.54	-800'000.00
Fonds Service de relève Prestations	-142'247.37	-124'932.85
Fonds colonie de Genolier Rénovation	-4198.04	-19'198.04
Fonds colonie de Genolier Amortissements	0.00	-36'201.06
Total fonds étrangers	-869'150.95	-980'331.95

Fonds propres		
Fonds solidarité	-181'870.34	-237'520.94
Fonds formation et congrès	-252'138.46	-252'982.71
Total fonds propres	-434'008.80	-490'503.65
Capitaux propres		
Capital propre	0.00	-4'306.93
Résultat de l'exercice	95'204.58	55'361.10
Total capitaux propres	95'204.58	51'054.17
Total PASSIFS	<u>1'338'823.59</u>	<u>1'476'014.22</u>

Exercice du 1er janvier au 31 décembre

PRODUITS

	2010	2009
¹ Contribution institution (OFAS)	-393'838.00	-410'223.00
² Subvention Etat de Genève (DSE)	-50'000.00	-50'000.00
Subvention Commune de Bardonnex	-500.00	0.00
Subvention Commune de Carouge	-1'000.00	-1'000.00
Subvention Commune de Cologny	-2'000.00	-2'000.00
Subvention Commune de Lancy	0.00	-1'000.00
Subvention Commune de Meyrin	-2'000.00	-5'000.00
Subvention Commune de Plan-les-Ouates	-2'000.00	-2'000.00
Subvention Commune de Satigny	-1'000.00	-1'000.00
Subvention Commune de Thônex	-3'000.00	0.00
Subvention Commune de Vernier	-1'000.00	0.00
Fondation Coromandel	-20'000.00	-10'000.00
Fondation Stellamatutina	-1'500.00	0.00
Dons	-12'027.00	-36'202.50
Cotisations	-45'939.20	-45'530.85
Produits financiers	-1'265.50	-1'829.60
³ Autres produits	-5'326.95	-2'593.95
Total PRODUITS	<u>-542'396.65</u>	<u>-568'379.90</u>

CHARGES

Charges de personnel		
⁴ Salaires et appointements	299'309.00	267'079.81
Charges sociales	72'439.37	61'689.14
⁵ Autres charges de personnel	844.25	5'999.00

⁶ Prestations de travail de tiers	41'949.20	68'646.30
Total charges de personnel	414'541.82	403'414.25
Charges de locaux		
⁷ Loyers	68'743.80	69'223.90
Entretien, réparations, remplacements (ERR)	26'626.67	22'399.25
Assurances	5'576.10	5'356.70
Charges d'énergie	2'008.40	2'786.90
Total charges de locaux	102'954.97	99'766.75
Charges d'administration		
Fournitures de bureau	24'542.22	20'296.58
Téléphone, fax, internet et frais de port	30'951.05	35'663.10
⁸ Contributions, dons	31'754.80	43'372.80
Charges fiduciaires et conseils	4'992.30	5'304.00
Charges informatiques	1'622.05	1'622.05
Publicité, frais de représentation	15'006.90	10'381.85
⁹ Autres charges d'exploitation	7'341.70	3'986.20
Total charges d'administration	116'211.02	120'626.58
Amortissements		
Amortissements	4'737.67	5'932.42
Total amortissements	4'737.67	5'932.42
Total CHARGES	<u>638'445.48</u>	<u>629'740.00</u>
Résultats exceptionnels		
Dissolution/dotation de réserves	-844.25	-5'999.00
Total résultats exceptionnels	-844.25	-5'999.00
RESULTAT (fonctionnement)	95'204.58	55'361.10
Cœurs en chocolat		
Cœurs en chocolat	-53'556.60	-48'434.30
Dons	-4'500.00	0.00
Achat cœurs en chocolat	11'264.00	9'222.40
Publicité et impression	3'182.45	2'302.84
Divers cœurs en chocolat	1'689.05	1'747.77
Donation séjour à l'étranger	16'021.00	24'526.04
Donation séjours de vacances	25'900.10	10'635.25
Total cœurs en chocolat	0.00	0.00
Service de relève		
Prestations		
Produits des gardes	-72'016.25	-55'786.25
¹⁰ Fondation les Corbilletes	-61'707.02	-88'514.12

Dons	-12'040.00	-37'960.00
Honoraires des intervenants	128'448.75	98'522.80
Dotation au fonds service de relève Prestations	17'314.52	83'737.57
Total service de relève Prestations	0.00	0.00
Fonctionnement		
Pro Infirmis	-25'000.00	-25'000.00
¹¹ Pro Infirmis (OFAS)	-34'800.00	0.00
Association Cerebral Genève	0.00	-10'000.00
Insieme-Genève	0.00	-10'000.00
¹⁰ Fondation les Corbillettes	-13'292.98	-11'485.88
Dons	0.00	-2'000.00
Salaires et charges sociales	59'719.03	52'015.22
Imprimé publicitaire, publicité	669.70	0.00
Frais de représentation	64.60	65.00
¹² Administration	12'639.65	12'750.00
Dotation/dissolution du fonds service de relève		
Fonctionnement	0.00	-6'344.34
Total Service de relève Fonctionnement	0.00	0.00
Total Service de relève	0.00	0.00
Colonie de Genolier		
¹³ Subvention Ville de Genève	-74'200.00	-72'000.00
¹⁴ Subvention Ville de Genève non monétaire	-502'360.00	0.00
¹⁵ Ville de Genève	-30'000.00	0.00
Fondation les Corbillettes	0.00	-53'000.00
Location colonie de Genolier	-141'316.00	-127'938.10
¹⁴ Loyer pour les bâtiments de la colonie de Genolier	502'360.00	0.00
Salaires, honoraires, charges sociales	200'877.81	197'909.05
¹⁶ Entretien, réparations, remplacements (ERR), charge d'énergie	42'711.97	38'179.95
Téléphone, fax, internet, frais de port	3'545.60	3'965.00
Véhicule	3'716.55	3'377.55
¹⁷ Publicité, administration	11'466.15	13'390.96
Amortissement sur immobilisations	38'965.41	41'336.63
Dotation/dissolution du fonds colonie de Genolier		
Rénovation	-15'000.00	-3'884.41
Dotation/dissolution du fonds colonie de Genolier		
Amortissements	-36'201.06	-41'336.63
Dissolution du fonds solidarité	-4'566.43	0.00
Total colonie de Genolier	0.00	0.00

Séjours de vacances en Suisse

¹⁸ Contribution institution (OFAS)	-365'000.00	-365'000.00
¹⁹ Subvention Etat de Genève (DSE)	-60'000.00	-60'000.00
²⁰ Subvention Etat de Genève (DIP)	-2'988.00	-2'846.00
Dons	-1'000.00	0.00
Cœurs en chocolat	-25'900.10	-10'635.25
Produits des sessions	-221'360.00	-234'440.00
Dissolution du fonds vieillissement, autres projets	-77'294.46	0.00
Dissolution du fonds solidarité	0.00	-74'345.43
Salaires, honoraires, charges sociales	474'250.99	472'072.55
Frais de transport	47'468.95	51'046.65
Loyers	101'497.50	103'638.30
²¹ Autres charges, administration	55'734.74	43'329.57
Nourriture	61'865.38	63'789.61
Argent de poche	12'725.00	13'390.00
Total séjours de vacances en Suisse	0.00	0.00

Séjours de vacances à l'étranger

Cœurs en chocolat	-16'021.00	-24'526.04
Produits des sessions	-8'400.00	-14'000.00
Salaires, honoraires, charges sociales	8'766.95	17'091.00
Frais de transport	3'839.97	7'967.55
Loyers	9'559.00	5'982.52
Autres charges, administration	1'835.08	4'572.63
Nourriture	0.00	2'192.34
Argent de poche	420.00	720.00
Total séjours de vacances à l'étranger	0.00	0.00

Total séjours de vacances	0.00	0.00
----------------------------------	-------------	-------------

Projet Dauphins

Hope Foundation	0.00	-25'000.00
Produits des sessions	0.00	-24'000.00
Frais de transport	0.00	1'734.12
Hébergement, activités	0.00	51'041.28
Nourriture	0.00	4'342.95
Divers administratifs	0.00	1'257.03
Dissolution du fonds solidarité	0.00	-9'375.38
Total Projet Dauphins	0.00	0.00

RESULTAT DE L'EXERCICE	<u>95'204.58</u>	<u>55'361.10</u>
-------------------------------	-------------------------	-------------------------

Annexes

	CHF
1 Contribution institution Subvention OFAS reçue d'insieme Suisse selon disposition de l'Art. 74 de la loi régissant l'aide aux invalides. CHF 20'000.- pour la coordination romande des associations insieme dans la mise en place de la RPT terminée en 2009	393'838.00
2 Subvention Etat de Genève (DSE) Aide, conseil, information et défense des droits des familles	50'000.00
3 Autres produits Ventes de publications et du DVD du 50 ^{ème} anniversaire	5'326.95
4 Salaires et appointements Engagement d'une nouvelle collaboratrice répartie entre le secrétariat et les séjours de vacances	
5 Autres charges de personnel Formation continue, dissolution du fonds formation et congrès	844.25
6 Prestations de travail de tiers Répartition des frais de comptabilité dans les différentes prestations	41'949.20
7 Loyers Imputations part de loyer CHF 2'400.- à la colonie de Genolier et CHF 3'600.- au Service de relève	68'743.80
8 Contribution et dons Label ZEWO et organisme faïtier insieme Suisse Bénévoles de Belle-Idée Cotisations à des associations et divers	25'074.80 6'000.00 680.00
9 Autres charges d'exploitation Carnaval, assemblée générale, fête d'insieme-Genève, jubilé insieme Suisse, etc.	7'341.70
10 Fondation les Corbillettes Financement sur 3 ans du projet-pilote, réparti entre fonctionnement CHF 13'292.98 et prestations CHF 61'707.02	75'000.00
11 Pro Infirmis (OFAS) Subvention OFAS reçue de Pro Infirmis. Rétroactif 2009 CHF 12'800.-, 2010 CHF 22'000.-	34'800.00

12	Administration Contribution au loyer, honoraires comptabilité, machines et téléphones (ERR)	12'639.65
13	Subvention Ville de Genève Subvention ordinaire CHF 72'000.- + coût de la vie 2'200.-	74'200.00
14	Subvention Ville de Genève non monétaire Mise à disposition des bâtiments de la colonie de Genolier	502'360.00
15	Ville de Genève Subvention unique	30'000.00
16	Entretien, réparations, remplacements (ERR), charges d'énergie Dont Rindlisbacher électricité CHF 6'150.-, Pisl'Air ventilation CHF 3'841.30, Halili sanitaires CHF 4'467.60, Schindler ascenseur CHF 3'154.25	42'711.97
17	Publicité et administration Publicité et promotion Honoraires comptabilité Divers administration	2'656.55 6'000.00 2'809.60
18	Contribution institution Subvention OFAS reçue d'insieme Suisse selon disposition de l'Art. 74 de la loi régissant l'aide aux invalides	365'000.00
19	Subvention Etat de Genève (DSE) Séjours de vacances	60'000.00
20	Subvention Etat de Genève (DIP) Pour mineurs domiciliés à Genève accueillis dans nos séjours de vacances	2'988.00
21	Autres charges, administration Travaux manuels CHF 4'901.61, produits nettoyage CHF 7'018.74, excursions CHF 7'018.74, santé hygiène CHF 3'810.59, comptabilité CHF 10'000.-, divers administration CHF 6'029.55, divers CHF 5'708.90	55'734.74

Rapport financier (en chiffres arrondis)

En 2010, le secrétariat n'a plus bénéficié du soutien d'Insieme Suisse de CHF 20'000.- pour le suivi de la mise en place de la RPT dans les cantons romands. Il s'agissait d'un mandat de 3 ans qui se terminait fin 2009. Les dons reçus ont également diminué en 2010 par rapport à 2009 qui avait bénéficié d'un don privé de CHF 20'000.-. Ces chiffres expliquent l'augmentation du déficit du fonctionnement du secrétariat de CHF 40'000.- en 2010 le portant à CHF 95'000.-. En avril 2010, le secrétariat a engagé une nouvelle collaboratrice à 80%. Les changements de taux d'occupation au sein du secrétariat ont permis de limiter l'augmentation de la masse salariale. Les frais administratifs qui avaient été réduits de CHF 15'000.- en 2009 ont encore diminué de CHF 4'000.-. Mentionnons que la réduction des produits financiers en 2009 n'a pas été comblée cette année!

En 2009, le déficit des séjours de vacances s'est creusé de pratiquement CHF 20'000.-. Cette année, le déficit s'accroît de CHF 4'000.- portant à CHF 77'000.- le total du déficit. Les pertes sur les séjours étaient chaque année épongées par un fonds solidarité prévu à cet effet, d'ores et déjà pratiquement épuisé. Cette année le montant a été prélevé sur un autre fonds également attribué à nos projets. Il est bon de préciser que le déficit des séjours a été atténué par l'apport financier issu de la vente annuelle de cœurs en chocolat dont le résultat a augmenté de CHF 15'000.- en 2010.

Comme les autres années, une partie des charges de loyer du secrétariat est répartie pour un montant de CHF 2'400.- à la colonie de Genolier et pour CHF 3'600.- au Service de relève. Quant aux comptes de la colonie de Genolier comme dans les exercices précédents, ils affichent un résultat légèrement déficitaire en raison du retrait du financement de la Fondation les Corbilletes de CHF 56'000.- durant 3 ans. Heureusement, la Ville de Genève nous a octroyé un soutien de CHF 30'000.- et l'Etat de Genève par l'intermédiaire du Département de la solidarité et de l'emploi nous octroiera une subvention de CHF 50'000.- dès 2011 qui nous permettra d'envisager la gestion de la colonie en collaboration avec la Ville de Genève de façon pérenne.

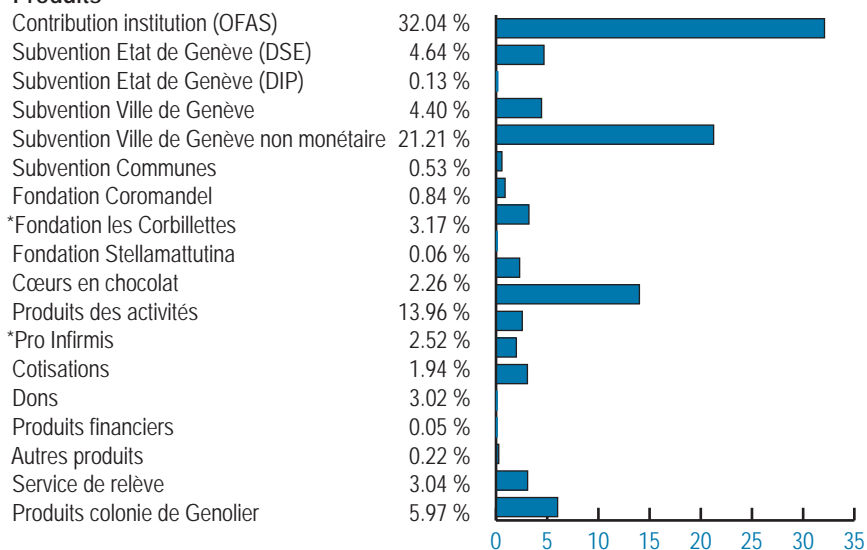
Concernant la gestion financière et comptable que nécessite une association comme la nôtre, elle demande quelques 800 heures de travail. Ces heures indispensables également pour répondre aux demandes de nos subventionneurs en termes de présentation des comptes, controlling et «preuve du besoin» sont entièrement à charge d'Insieme-Genève.

En conclusion, l'année 2011 va être consacrée sur le plan financier à la recherche de solutions financières pour le Service genevois de relève des parents de personnes

handicapées. Ce service piloté par Cerebral, Pro Infirmis et insieme est autofinancé par des dons privés à hauteur d'environ CHF 200'000.- par an. Quant au déficit des séjours de vacances nous annonçons déjà l'année passée qu'une solution devrait être rapidement trouvée dans nos contacts avec l'Etat. Ce point sera déterminant en 2011.

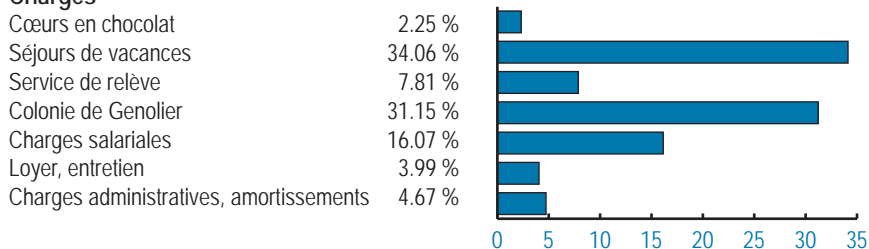
Il est toutefois important de noter qu'une importante partie des actions de notre association ne saurait se réaliser sans le concours bénévole de nos membres. De la défense des droits des personnes handicapées par les membres de son comité aux sorties des personnes mentalement handicapées hospitalisées à Belle-Idée par un groupe de bénévoles et bien d'autres prestations ne pourraient se réaliser sans ce bénévolat.

Produits

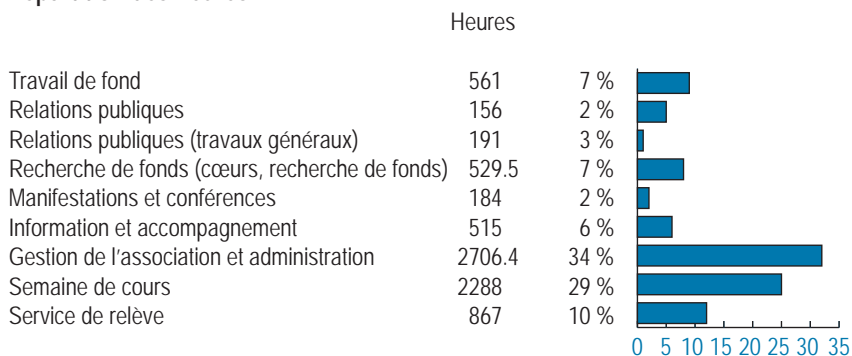


*Service de relèvé

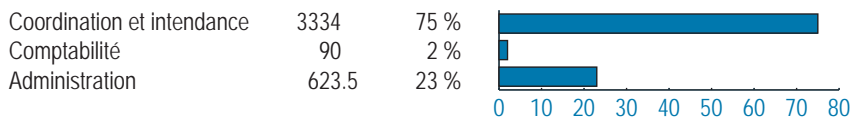
Charges



Répartition des heures



Colonie de Genolier



Remerciements

Aux autorités du canton de Genève et plus particulièrement à MM. François Longchamp, Charles Beer et Pierre-François Unger, Conseillers d'Etat.

Aux autorités de la Ville de Genève et plus particulièrement à M. Manuel Tornare, Conseiller administratif.

Aux députés du Grand Conseil et aux Conseillers municipaux de la Ville de Genève.

Aux membres du comité central et aux collaboratrices d'insieme Suisse à Berne.

Aux directions et collaborateurs des institutions dans le domaine de la déficience mentale.

Aux collaborateurs des administrations publiques de Genève, qui par leur soutien financier, logistique ou la défense de nos intérêts ont cette année encore rendu possible nos actions.

A la Loterie Romande.

A la Fondation Coromandel.

A la Fondation Les Corbillettes.

A la Fondation Stellamattutina.

A tous nos donateurs privés.

Aux Communes du canton de Genève.

A nos soutiens pour la vente des cœurs en chocolat (écoles, entreprises, pharmacies, commerçants).

A tous nos bénévoles,

qui ont financièrement et temporellement œuvré en 2010 pour améliorer les conditions de vie des personnes touchées par une déficience mentale à Genève.

Aux membres du comité, aux délégués d'insieme-Genève, qui ont fait rayonner les valeurs portées par notre association.

Aux collaborateurs du secrétariat et de la colonie de Genolier,

au personnel de nos séjours de vacances,

qui se sont investis pour réaliser les actions d'insieme-Genève.

LES ACTEURS D'INSIEME

Comité

Anne Emery-Torracinta	Présidente	Ch. des Fiolages 30, 1285 Ségégnin
Anne-Marie Oberson	Vice-présidente	Ch. Planche-d'Aire 11, 1212 Gd-Lancy
Augusto Cosatti	Vice-président	Place de Jargonnant 5, 1207 Genève
Liv Ducrocq	Membre	Ch. de Chambert 16, 1233 Lully
Freddy Sarfati	Membre	Ch. de Sales 12, 1214 Vernier
Christiane Stephano	Membre	Av. Théodore-Flournoy 7, 1207 Genève
Florence Suter	Membre	Rue Edouard-Vallet 1, 1232 Confignon
Harald Wittekind	Membre	Rue de la Prulay 31, 1217 Meyrin
Carine Wyss	Membre	Ch. Sur-Rang 18, 1234 Vessy
Philippe Bavarel	Membre	Ch. de la Mère-Voie 37, 1228 Plan-les-Ouates

Secrétariat

Secrétaire générale	Anne-Michèle Stupf
Adjointe de la secrétaire générale	Céline Laidevant
Conseillère sociale	Françoise Mégevand (depuis le 01.04.10)
Coordinatrice des séjours de vacances	Christlaine Hug
Secrétaire	Eliane Benzieng
Secrétaire	Nathalie Lluch
Comptable indépendante	Patricia Fellay

Colonie de Genolier

Coordinateur-intendant	Jean-Luc Defontaine
Intendante	Nora Slimani (jusqu'au 30.06.10)
Lingère-intendante	Fatima Rech (depuis le 01.09.10)
Réservations et administration	Nathalie Lluch
	Virginie Gorgerat

Service de relève

Coordinatrice	Virginie Gorgerat
---------------	-------------------

Groupes de réflexion et d'action

Commission séjours de vacances		Lisette Pasche
Groupe des bénévoles de Belle-Idée		Suzanne Josefovski
		Viviane Jost
		Anne-Marie Oberson
Groupe intégration		Augusto Cosatti
Groupe handicap sévère et troubles associés		Anne-Marie Oberson
Groupe facturation		Georges Baehler
Groupe échanges		Céline Laidevant
Groupe cœurs en chocolat		Augusto Cosatti
Les Petits Cafés	Balexert	Madeleine Humair
		Anne-Marie Schrago
Les Petits Cafés	Onex	Nelly Gazzola
Les Petits Cafés	Terrassière	Madeleine Ducret
Les Petits Cafés	Thônex	Jocelyne Buri
Les cartes d'anniversaire		Madeleine Ducret

Représentations extérieures

CI-Mailing, insieme-Suisse		Anne-Michèle Stupf
Comité central insieme-Suisse		Harald Wittekind
Commission art. 74, insieme-Suisse		Georges Baehler
Conseil d'administration des EPI		Anne-Marie Oberson
Commission cantonale d'indication		Céline Laidevant
Commission consultative pour l'intégration scolaire		Augusto Cosatti
Conseil de Fondation de la Fondation Aigues-Vertes		Marie-Caude Suchet
Conseil de Fondation de la Fondation Cap Loisirs		Georges Baehler
Conseil de Fondation de la Fondation Ensemble		Anne-Marie Oberson
Conseil de Fondation de la Fondation SGIPA		Freddy Sarfati
FéGAPH- Fédération genevoise des associations de parents et proches de personnes handicapées		Augusto Cosatti
Groupe de travail insieme-ge/Aigues Vertes		Céline Laidevant
		Christian Oestreicher
		Marie-Claude Suchet
Groupe de travail insieme-ge/Cap Loisirs		Georges Baehler
		Françoise Mégevand
Groupe de travail insieme-ge/EPI		Céline Laidevant
		Anne-Marie Oberson

Groupe de travail insieme-ge/SGIPA

Groupe de travail insieme-ge/Fondation Ensemble

Groupe de travail insieme-ge/OMP

Relations internationales et insieme-Suisse

Céline Laidevant

Anne-Michèle Stupf

Céline Laidevant

Françoise Mégevand

Anne-Marie Oberson

Céline Laidevant

Anne-Michèle Stupf

Carine Wyss

Anne Emery-Torracinta

Anne-Michèle Stupf



**Association de parents et d'amis
de personnes mentalement handicapées**

Rue de la Gabelle 7 - CH-1227 Carouge

Tél. 022 343 17 20 - Fax 022 343 17 28

info@insieme-ge.ch

www.insieme-ge.ch

CCP 12-12895-9

